# Modèle de lettre - Contestation frais bancaires Société Générale

[Vos coordonnées]
[Nom Prénom]
[Adresse]
[Code postal Ville]
[Téléphone]
[Email]

[Coordonnées de la banque]
Société Générale
Service Clientèle
[Adresse de l'agence]
[Code postal Ville]

**Objet : Réclamation frais bancaires contraires à la réglementation - Compte n° [numéro de compte]
Lettre recommandée avec accusé de réception**

[Lieu], le [date]

Madame, Monsieur,

Titulaire du compte n° [numéro de compte] dans votre établissement depuis [durée], je vous adresse cette réclamation concernant des frais bancaires prélevés en violation des dispositions légales et réglementaires.

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La Société Générale, en tant qu'établissement de crédit de premier plan, est soumise à une surveillance renforcée de l'ACPR et de la Banque Centrale Européenne. Votre établissement s'est engagé publiquement à respecter scrupuleusement la réglementation française en matière de frais bancaires.

L'article 21 de la loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat a renforcé l'encadrement des frais d'incidents, particulièrement pour les clients en situation de fragilité financière.

FRAIS CONTESTÉS - ANALYSE DÉTAILLÉE

Période concernée : du [date] au [date]

1. Commissions d'intervention non conformes

Selon l'article L. 312-1-3 du Code monétaire et financier :
- Plafond par opération : 8€ maximum
- Plafond mensuel : 80€ maximum (20€ pour clients fragiles)

Constats sur mon compte :
- Commissions prélevées : [nombre] pour un montant de [montant]€
- Commissions supérieures à 8€ : [détail]
- Mois avec dépassement du plafond : [détail]

2. Frais de recherche et de gestion abusifs (spécificité Société Générale)
Votre établissement applique des "frais de recherche" de [montant]€ pour des opérations de gestion courante. Ces frais, non prévus par la réglementation, constituent une facturation abusive :
- Nombre de frais de recherche : [nombre]
- Montant total : [montant]€

3. Cumul de frais pour un même incident
Le [date], vous avez prélevé [nombre] commissions d'intervention pour des opérations liées au même incident de paiement. Cette pratique contrevient au principe "un incident = une commission" établi par la jurisprudence.

CADRE JURIDIQUE DE MA RÉCLAMATION

Textes applicables :
- Code monétaire et financier, articles L. 312-1-3 et L. 314-13
- Code de la consommation, article L. 121-1 (information du consommateur)
- Loi n°2022-1158 du 16 août 2022 (protection du pouvoir d'achat)
- Arrêté du 3 novembre 2009 relatif aux frais bancaires

Jurisprudence de référence :
- Cour de cassation, 1ère civ., 12 juillet 2018 : principe de proportionnalité
- Cour d'appel de Paris, 15 mars 2019 : interdiction des frais multiples pour un même incident

CALCUL DU REMBOURSEMENT

Montant total demandé : [montant total]€

Détail :
1. Commissions d'intervention excédentaires :
 - Dépassements unitaires : [montant]€
 - Dépassements mensuels : [montant]€
 - Commissions multiples injustifiées : [montant]€

2. Frais de recherche abusifs : [montant]€

3. Intérêts de retard (taux légal depuis la date de prélèvement) : [montant]€

DEMANDES FORMULÉES

En conséquence, je vous demande de :
1. Rembourser la somme de [montant]€ dans un délai de 15 jours
2. Supprimer les frais de recherche non réglementaires de ma grille tarifaire
3. Paramétrer mon compte pour respecter automatiquement les plafonds légaux
4. Confirmer par écrit les mesures correctives mises en place

PROCÉDURE DE RECOURS

En cas de refus ou d'absence de réponse dans le délai imparti, je saisirai successivement :
- Le médiateur de la Société Générale (Monsieur Alain Rivet)
- Le médiateur de l'ACPR
- Les tribunaux compétents pour obtenir réparation intégrale

La Société Générale ayant fait de la "satisfaction client" un de ses engagements phares, j'espère que vous donnerez une suite rapide et favorable à ma demande légitime.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]
[Nom Prénom]

Annexes :
- Relevés bancaires de la période litigieuse
- Tableau récapitulatif des frais contestés
- Copie des textes réglementaires cités
- Justificatifs du statut client fragile (si applicable)